

COMMUNIQUÉ

Bière Canada salue l'élimination de la taxe d'accise fédérale sur la bière non alcoolisée dans le budget 2022

TORONTO (ONTARIO) – 7 avril 2022 – Bière Canada salue l'élimination de tous les droits d'accise sur la bière non alcoolisée annoncée aujourd'hui dans le budget fédéral.

Le budget 2022 comprend une modification à la Loi sur l'accise du Canada qui élimine toutes les taxes d'accise sur la bière dont la teneur en alcool est inférieure à 0,5 % par volume. La franchise de droit à l'égard de la bière non alcoolisée assure son harmonisation avec le traitement accordé les vins et les spiritueux non alcoolisés au Canada et avec la façon dont les principaux partenaires commerciaux du Canada traitent la bière non alcoolisée.

« Nous sommes heureux que le gouvernement du Canada ait éliminé cet obstacle non intentionnel à la création et à l'introduction de bières non alcoolisées canadiennes de qualité, fait savoir CJ Hélie, président de Bière Canada. »

La bière non alcoolisée représente un petit segment en pleine croissance du marché mondial de la bière et on s'attend à une hausse annuelle de plus de 10 % alors que les consommateurs recherchent une plus grande variété et styles de bières, y compris celles à teneur en alcool plus variée.

Les bières à faible teneur en alcool ou non alcoolisées sont de plus en plus populaires chez les consommateurs adultes lorsqu'ils veulent le bon goût de la bière, mais sans l'alcool.

« L'élimination des droits d'accise sur la bière non alcoolisée est un bon point de départ et nous sommes impatients de continuer à collaborer avec la ministre Freeland afin de moderniser la structure des droits d'accise sur l'alcool et de mettre en place plus d'allègements fiscaux pour les consommateurs et les brasseurs canadiens ainsi que pour l'ensemble du secteur de l'accueil », ajoute M. Hélie.

À PROPOS DE BIÈRE CANADA

Bière Canada est la seule voix nationale inclusive qui défend les intérêts des brasseurs canadiens et des consommateurs de bière canadienne.

Les compagnies membres de Bière Canada fabriquent 90 % de la bière produite au Canada. La production, la distribution et la vente de bière soutiennent 149 000 emplois au Canada, génèrent 14 milliards de dollars en produit intérieur brut et 5,7 milliards de dollars en recettes fiscales gouvernementales.

Bière Canada favorise la consommation modérée et responsable et est la source d'information et de données faisant autorité sur l'industrie brassicole canadienne.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Brittany Burden
Directrice, Communications et mobilisation
Bière Canada
613-286-8974
bburden@beercanada.com